

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de VARRAINS  
séance du 09/06/2023

<b>Date de la convocation</b> 31/05/2023	L' an 2023, le 9 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de DELAMARE Pierre-Yves, Maire
<b>Date d'affichage</b> 31/05/2023	
<b>Nombre de membres</b> Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 10 Votants : 12	Présents : M. DELAMARE Pierre-Yves, Maire, Mmes : BEUZIT Agnès, BIRIE-HABAS Cécile, REBEILLEAU Pascale, VERRIEZ Catherine, MM : KIEFFER Thiébault, PELTIER Sylvain, REBEILLEAU Sylvain, ROBERT Eric, VERON Antoine  Absent(s) : Mme ABIVEN Janig, M. MUREAU Christophe Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LACOINTE Mélanie à M. KIEFFER Thiébault, M. PERCHERON Guillaume à Mme REBEILLEAU Pascale Excusé(s) : Mme RENARD Catherine  Secrétaire : Mme BIRIE-HABAS Cécile

ORDRE DU JOUR :

Elections Sénatoriales – élections des délégués et suppléants  
Une seule liste est présentée : 1 – liste DELAMARE Pierre-Yves maire  
Proposition – 3 délégués : M. Pierre-Yves DELAMARE ; Mme Pascale REBEILLEAU ; M. Sylvain PELTIER  
3 suppléants : Mme Cécile BIRIE-HABAS ; M. Eric ROBERT ; Mme Catherine RENARD  
Vote à l'unanimité : 12 votants – 12 voix pour cette liste

<b><u>JURYS D'ASSISES 2024</u></b> Désignation de 3 électeurs – 23 ans et plus au 1/1/2024 - BROSSARD Jean-Claude - MASSON Jean-Marie - DA COSTA DOS SANTOS Kévin	
2023-6-42 <b>A l'unanimité</b> Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	<b><u>REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2023</u></b> <b><u>RESEAUX ORANGE</u></b> A l'unanimité, - ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution télécom par Orange pour l'année 2023 (montant total de redevance : 2030.90 euros)
2023-6-43 <b>A l'unanimité</b> Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	<b><u>REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2023</u></b> <b><u>RESEAUX GRDF</u></b> LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé A l'unanimité, - ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz pour l'année 2023 pour un montant de 538.00 euros
2023-6-44 <b>A l'unanimité</b> Pour : 12 Contre : 0	<b><u>LOCATION D'UN APPARTEMENT TYPE 3, DANS L'IMMEUBLE « LEMOINE » 1</u></b> <b><u>RUE DES ROGELINS A COMPTER DU 9/6/2023</u></b> La Commune possède un logement de type T3 situé dans l'immeuble « Lemoine », sis 1 rue des

Abstentions : 0	Rogelins, LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, - EST FAVORABLE à une mise en location de l'appartement de type 3, situé dans l'immeuble « Lemoine » sis 1 rue des Rogelins, à compter de la présente délibération suivant les conditions énoncées ci-dessus
VOTE POUR = 12 CONTRE = 0 ABSTENTION = 0	<b><u>DROIT DE PREEMPTION URBAIN</u></b> 35 résidence du Parc – 1069 m <sup>2</sup> Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.
VOTE POUR = 12 CONTRE = 0 ABSTENTION = 0	<b><u>DROIT DE PREEMPTION URBAIN</u></b> Lotissement des Rivières- parcelle AA n° 187 – 450 m <sup>2</sup> Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.
<b><u>Réunions du conseil</u></b> - Réunions publiques : les jeudis 6 juillet 2023 ; 7 septembre 2023 ; 5 octobre 2023 ; 2 novembre 2023 ; 7 décembre 2023 et 11 janvier 2024  <b><u>Fête de la Musique</u></b> – le vendredi 16 juin 2023 à partir de 19 h place de l'Ormeau	

Le Maire, M. Pierre-Yves DELAMARE